Rondes de sécurité incendie et surveillance des travaux

6 min de lecture · Arrêté du 2 mai 2005 : annexe II (SSIAP 1), 4e partie « Rôles et missions des agents de sécurité incendie », séquence 4 « Rondes de sécurité et surveillance des travaux » (4 h) ; annexe IX (examen SSIAP 1)
Sources consultées le 13 novembre 2026

La ronde de sécurité incendie est le geste central de l'agent SSIAP 1, et l'objet de l'épreuve pratique de l'examen. Voici ce que le programme demande : ses modalités, ce que l'on contrôle, la surveillance des travaux et des permis de feu, et comment s'y préparer.

En bref

- La séquence dure **4 h**, dont **2 h de contenu** : objectif et modalités de la ronde, main courante, communication mobile, travaux et permis de feu.
- L'application est une **ronde avec résolution d'anomalies diverses**.
- L'épreuve pratique de l'examen est une **ronde avec anomalies et main courante** : QCM 30 questions / 30 min, noté sur 20, < 12 bloquant ; pratique 15 min apte/inapte (ronde avec anomalies, main courante) ; 15 candidats max par examen ; 1 an pour valider après ajournement.
- La ronde couvre aussi la **protection des travaux** et la **surveillance après les permis de feu**.

C'est la séquence la plus appliquée du programme, et la seule dont l'épreuve pratique reproduit exactement l'exercice.

Ce que dit le programme

Le texte liste sept contenus. Chacun correspond à une étape du travail de l'agent.

VOCABULAIRE

Objectif de la ronde
savoir ce qu'on cherche et pourquoi on le cherche.

Modalités de réalisation
l'itinéraire, la fréquence et la manière de procéder.

Contrôle des rondes
la vérification que la ronde a bien été effectuée, avec le renseignement de la main courante.

Moyens de communication mobiles
les outils pour rester joignable pendant la ronde.

Mesures de protection des travaux
les dispositions adaptées lors de travaux dans le bâtiment.

Permis de feu
le contrôle du respect de ses mesures, puis les rondes de surveillance qui suivent les travaux.

Les supports cités sont une main courante et des moyens de communication mobiles : la ronde se fait avec de quoi noter et de quoi alerter.

Conduire la ronde

La séquence d'application prévoit des rondes avec résolution d'anomalies diverses. On peut les lire en quatre temps.

1. **Préparer** : prendre le matériel (main courante, moyen de communication mobile) et connaître l'objectif.
2. **Parcourir** le site selon les modalités prévues.
3. **Repérer et résoudre** les anomalies que l'on peut traiter, signaler les autres.
4. **Consigner** dans la main courante et rendre compte.

Ces quatre temps sont des repères de poste : le programme ne décrit pas de procédure. Les anomalies à repérer sont celles que traitent les autres séquences du programme : dégagements encombrés ou portes calées (voir les fiches sur l'évacuation et les dégagements et le cloisonnement), éclairage de sécurité défaillant (fiche sur l'éclairage de sécurité), matériels de secours inaccessibles. La technique d'une ronde de surveillance non incendie est

dans la fiche du parcours APS sur les rondes de surveillance.

Surveiller les travaux et les permis de feu

Le programme a une partie qui fait de cette séquence autre chose qu'une ronde de contrôle : la protection des travaux. Il cite des mesures adaptées de protection des travaux, le contrôle du respect des mesures des permis de feu établis et des rondes de surveillance après les permis de feu.

> **CAS PRATIQUE**
>
> **Situation.** Pendant la journée, un prestataire réalise des travaux de soudage dans un local technique, avec un permis de feu établi par l'entreprise. L'agent effectue sa ronde.
>
> **Ce que dit le programme.** L'agent contrôle le respect des mesures du permis de feu pendant les travaux, puis effectue des rondes de surveillance après la fin des travaux. Il consigne les contrôles dans la main courante et signale toute dérive. Le permis de feu lui-même est délivré par le chef d'équipe au niveau SSIAP 2.

Le programme écrit explicitement des « rondes de surveillance après les permis de feu » : la surveillance ne s'arrête pas avec la fin des travaux.

Se préparer à l'épreuve

L'épreuve pratique de l'examen est la ronde avec anomalies et la main courante. Pour s'y préparer, retenez que la séquence est appliquée : elle se travaille en parcourant des sites avec un formateur. La fiche sur le service de sécurité et ses consignes rappelle les missions de l'agent ; le test du SSIAP 1 entraîne à l'épreuve écrite.

À retenir

- Séquence de 4 h : objectif, modalités, main courante, communication mobile, travaux, permis de feu.
- Application : ronde avec résolution d'anomalies diverses.
- Épreuve pratique : ronde avec anomalies et main courante, 15 minutes, apte ou inapte.
- Après les permis de feu : rondes de surveillance.

S'entraîner sur ce thème

Pour vérifier vos réponses, le test du SSIAP 1 suit le format de l'épreuve écrite. Pour situer ce thème dans le parcours, voir la page SSIAP 1, 2 et 3 ; la formation en ligne sur la sécurité incendie est une sensibilisation qui ne remplace pas la formation en centre.

Questions fréquentes

Que contient la séquence « Rondes de sécurité et surveillance des travaux » ?

L'annexe II de l'arrêté du 2 mai 2005 prévoit 4 heures, dont 2 heures de contenu : l'objectif de la ronde, ses modalités de réalisation, le contrôle des rondes et le renseignement de la main courante, l'utilisation des moyens de communication mobiles, les mesures adaptées de protection des travaux, le contrôle du respect des mesures des permis de feu établis et les rondes de surveillance après les permis de feu. L'application est une ronde avec résolution d'anomalies diverses.

Comment se passe l'épreuve pratique du SSIAP 1 ?

D'après l'annexe IX, l'épreuve pratique dure 15 minutes et se note apte ou inapte : une ronde avec anomalies et la main courante. Le détail du format d'examen figure sur la page SSIAP du hub.

Que contrôle-t-on pendant une ronde de sécurité incendie ?

Le programme parle des anomalies diverses à résoudre. La liste exacte dépend de l'établissement : dégagements, portes, matériels de secours, éclairage de sécurité, travaux en cours.

Quelle différence avec la ronde de surveillance d'un agent APS ?

La ronde de surveillance de l'agent APS sert surtout à prévenir les intrusions et la malveillance ; la ronde de sécurité incendie vérifie l'état des moyens de sécurité et la surveillance des travaux. Les deux se complètent.

Sources

1. Arrêté du 2 mai 2005 relatif aux missions, à l'emploi et à la qualification du personnel des services de sécurité incendie des ERP et des IGH, annexe II, 4e partie, séquence 4 ; annexe IX ; version en vigueur au 13/11/2026, consulté le 13 novembre 2026
 https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000448223

Sources consultées le 13 novembre 2026 ; seconde vérification en cours. Les textes évoluent : la version en ligne de la fiche fait foi.

> Ce site aide à se préparer et à comprendre la réglementation de la sécurité privée. Il ne délivre ni carte professionnelle, ni titre, ni diplôme, ni certification.
